

MAIRIE D'EPERCIEUX SAINT PAUL

CAHIER DES CHARGES

Consultation de maîtrise d'œuvre

Marché selon la procédure adaptée (art 28-1 et 74 II du CMP)

Objet de la consultation : choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'extension de l'Equipement Rural d'Animation.

Maître d'ouvrage : Commune d'EPERCIEUX SAINT PAUL

Objet de l'opération :

Extension de l'Equipement Rural d'Animation existant qui regroupe aujourd'hui la salle des fêtes et la cantine. Le bâtiment est situé en entre-bourg au nord-est à quelques pas de la mairie.

Travaux envisagés :

L'objectif sera de rassembler les équipements suivants sur un même site :

- ✓ Equipement rural d'animation :
 - augmentation de la capacité d'accueil en la portant à 240 personnes
 - installation d'une scène permanente et des coulisses
 - Aménagement des locaux de rangement
- ✓ Cantine :
 - augmentation de la capacité d'accueil à 60 couverts (actuellement limitée à 40 m²)
 - amélioration de la surveillance des enfants
- ✓ Salles des associations :
 - assurer l'accueil des différentes associations sur un même site dans de bonnes conditions
 - assurer la sécurité et l'accessibilité du local
 - sortir du système de location actuelle d'un bâtiment privé pour un usage public
- ✓ Bibliothèque :
 - création d'une bibliothèque avec une salle de lecture ; celle-ci pouvant être utilisée par les élèves après la cantine.

Profil d'équipe pluridisciplinaire souhaité :

- concepteur (architecte)
- bureau d'études techniques (VRD)

- **Le bureau d'étude retenu devra tenir compte des aménagements effectués récemment dans la partie existante (chauffage, rénovation des murs).**
- Les travaux devront démarrés par la partie extension afin de pouvoir continuer à utiliser l'existant.
- L'architecture de l'extension devra être en harmonie avec le bâtiment existant et le bâti environnant.
- **Les travaux envisagés devront respecter une rigueur budgétaire en adéquation avec les moyens financiers des collectivités.**
- Afin de respecter le calendrier prévu dans le contrat signé avec le Conseil Général, les travaux devront impérativement être réalisés dans le courant de l'année 2013.

Composition du dossier de maîtrise d'œuvre :

- acte d'engagement
- présent cahier des charges signé
- offre faisant apparaître la proposition technique et financière ainsi que la composition de l'équipe
- références
- ensemble des documents visés aux articles 44 et 45 du CMP sera à fournir par le bureau d'études retenu.

Critères de jugement des offres :

- ❖ valeur technique (références, moyens humains...)
- ❖ Coût
- ❖ Délais

Choix du candidat :

Après ouverture des plis et analyse des offres, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'auditionner les candidats qui auront présenté une offre intéressante.

A l'issue, un courrier sera adressé aux candidats retenus et non retenus.

Transmission des offres :

Commune d'EPERCIEUX SAINT PAUL
Chemin des écoliers
42110 EPERCIEUX SAINT PAUL

Avant le lundi 28 novembre à 12 heures

Renseignements complémentaires auprès de M. Daniel PEPIN

Tél/fax : 04 77 26 01 52

Mail : mairie.epercieux@wanadoo.fr